

Portrait de la situation

Notre communauté s'organise

JACINTHE LALIBERTÉ

Sainte-Anne-des-Lacs est, elle aussi, à l'heure de la pause du Québec. Pour l'instant, il est difficile de savoir s'il y a des cas répertoriés dans notre municipalité. Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez vous référer au site du CISSSLAU (Centre intégré de la santé et des services sociaux des Laurentides).

Le confinement volontaire et la distanciation sociale demandés par le ministre Legault restent en vigueur, et ce même dans notre région boisée. Il ne faut pas baisser la garde.

Les aînés qui habitent dans leur résidence doivent respecter la règle du confinement autant que s'ils demeuraient dans une résidence pour aînés. Besoin d'aide? Ils peuvent téléphoner à l'hôtel de Ville ou demander à un voisin de confiance pour trouver une ressource adéquate. Les services de l'organisme Prévoyance envers les aînés restent toujours disponibles.

En ce moment, très peu de personnes requièrent une aide spéciale. Les employés administratifs font des appels téléphoniques de courtoisie aux personnes de 70 ans et plus, particulièrement à celles vivant seules.

Les Annelacois s'inquiètent de la présence inhabituelle de certaines personnes dans leur voisinage. À moins d'être exempté conformément à l'arrêté numéro 2020-013 qui limite l'accès à la MRC des Pays-d'en-Haut, ces personnes ne doivent

pas accéder à notre municipalité. N'invitez pas de visiteur d'occasion.

La mairesse préfère que les résidents communiquent avec l'Hôtel de Ville au lieu de téléphoner à la SQ pour mentionner toute situation inhabituelle. Le rôle des policiers est d'intervenir lors de rassemblement de types « party » de gens qui n'habitent pas la résidence et lors de réunion extérieure de gens qui ne vivent pas dans le même endroit et qui ne respectent pas le deux mètres de distance.

Les familles qui choisissent de venir s'installer dans leur résidence secondaire doivent elles aussi, se conformer aux directives gouvernementales de confinement et de distanciation. Il est interdit de faire des locations pour séjours à court terme (chalet, propriété ou Airbnb).

Important de prendre certaines précautions pour limiter les actes criminels. En voici quelques-unes : verrouiller les portes de maison et de véhicules en tout temps et particulièrement la nuit; récupérer le courrier le plus régulièrement possible.

Prudence et respect sur les chemins

Les marcheurs et les joggeurs sont de plus en plus nombreux sur les petits chemins de campagne. Des déplacements sécuritaires sont de mises. L'un d'eux est de se déplacer face aux voitures pour s'assurer d'une meilleure visibilité.

Quant aux automobilistes, ralentir à la hauteur des randonneurs permettra de diminuer le nuage de poussière soulevé lors du passage de la voiture. Ils vous en sauront gré. Le balayage des rues se fera, normalement, du 15 avril au 15 mai.

Offre spéciale de la bibliothèque

Abonnement temporaire – Les résidents qui désirent s'abonner à la bibliothèque peuvent le faire en ligne via Reponsatout (application disponible sur le site web de la bibliothèque).

Heure du conte virtuelle – Une solution pour continuer la tradition. Pour ce faire, accéder au site web de la bibliothèque: crsbpl.ent.siridynix.net/client/fr/CA/reseau-biblio-laurentides. Cliquez sur Ressources numériques et Heure du conte.

Barrages routiers

Des barricades ont été installées aux différentes entrées de la municipalité pour réduire au maximum les déplacements non essentiels. Consultez les

sites de la MRC des Pays-d'en-Haut, COVID-19 ou de la Municipalité pour connaître les informations relatives aux « Restrictions d'accès à la MRC des Pays-d'en-Haut ».

Les services offerts par les commerces

La Sûreté du Québec peut intervenir si un commerce non essentiel reste ouvert.

Pharmacie Uniprix Sainte-Anne-des-Lacs (pharmacienne France Aubuchon) – Livraison à la maison par la pharmacienne elle-même pour ceux qui ne peuvent pas sortir. Renouvellement de l'ordonnance seulement pour 30 jours à faire de préférence en ligne ou en appelant avant de venir chercher les médicaments.

Alimentation

Pizza Royale – Livraison ou cueillette à la fenêtre extérieure.

Café du village et boulangerie – fermé.

Garage Napa Autopro – Encore ouvert seulement pour des urgences, l'entretien ainsi que la réparation des véhicules d'urgence. Cependant, cer-

tains services, comme la pose des pneus, seront offerts à partir du 15 avril.

Les entrepreneurs généraux et en construction

Il sera possible pour les entrepreneurs de reprendre leurs activités de construction et de rénovation domiciliaires à compter du lundi 20 avril.

Matériaux Robert Boyer – Limitation de l'achalandage en réduisant les heures d'ouverture (de 10h à 17h). Priorisation des commandes téléphoniques de 8h à 17h. Réduction des frais de livraison pour les résidents de Sainte-Anne-des-Lacs.

Rona H.Dagenais et Fils – En général, porte verrouillée en raison de la réduction du nombre d'employés. Sonnez et un employé vous ouvrira. Seulement deux clients à la fois dans le magasin. Nouvel horaire de 8h à 17h.

Étant un commerce de proximité, il peut y avoir livraison à la petite échelle pour des besoins essentiels. Ce service ne concerne pas les autres succursales de la bannière Rona.

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs ! Vous trouverez Les échos du conseil municipal du mois d'avril sur le site Internet du Journal.

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche



Qui aurait pu prédire tout ce qui se passe aujourd'hui? Du jamais vu, jamais vécu, à moins d'avoir plus de 100 ans et d'avoir connu la grippe espagnole. Tout est au ralenti et voire même, complètement arrêté.

Malheureusement, si la situation perdure, il faudra se questionner à savoir si tout le monde a bel et bien respecté les directives gouvernementales. Des précautions toutes simples sont essentielles en ce temps de crise et la moindre imprudence risque de nous priver de beaucoup! Nous ne pouvons plus voir nos parents, grands-parents, enfants, petits-enfants, amis, etc. Nous avons tous très hâte de pouvoir retrouver tous nos proches et de les serrer dans nos bras, mais soyons patients. C'est toujours lorsqu'on est privé de quelque chose ou de quelqu'un que l'on réalise son importance.

Malgré tout, je pense sincèrement qu'on doit toujours tenter de voir le positif dans chaque épreuve que la vie sème sur notre chemin. Cette situation permet à plusieurs de profiter d'un moment d'arrêt seul ou en famille. De très beaux moments qui n'auraient pas été possibles autrement. Cette situation nous fait revenir à l'essentiel.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui doivent continuer de travailler durant cette crise. Chapeau, on vous remercie!

Peut-on prévoir ce qui se passera plus tard? Certainement pas, mais je crois que la vie ne sera plus jamais la même. J'ai bon espoir que nous aurons tous énormément appris de ce triste événement. En attendant, vivez le moment présent et tenez de garder le moral.

Courage, ça va bien aller!

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

SERVICES MUNICIPAUX

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

STATIONNEMENT

En ce début de printemps, le service des travaux publics aimerait rappeler qu'il est interdit, en tout temps, sur tous les chemins, de stationner dans l'emprise municipale (rue et accotement).

RÉCLAMATION

Votre propriété a été endommagée par le déneigement cet hiver? Premièrement, nous vous demandons de vérifier que l'item endommagé ne se trouve pas dans l'emprise municipale (beaucoup plus grande que la surface de roulement de la rue). Si l'item endommagé ne se trouve pas dans l'emprise municipale alors vous pouvez nous soumettre une demande en réclamation à partir du site web de la Municipalité au www.sadl.qc.ca/deneigement. Ne tardez pas, car vous avez jusqu'au 15 mai!

ÉCOULEMENT DE L'EAU

Nous désirons aussi vous rappeler que l'écoulement d'eau d'un terrain privé ne doit pas se faire dans la rue et que les ponceaux d'entrée charretière sont la propriété et la responsabilité du citoyen. Votre ponceau est endommagé? Vous avez la responsabilité de le changer. Par contre, nous pouvons vous aider, donc n'hésitez pas à communiquer avec nous.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



La toilette n'est pas une poubelle

Disposez de vos lingettes désinfectantes humides dans votre sac de poubelle.

Scellez le sac avant de le déposer dans un contenant de déchets fermé.

REGIONS QUÉBEC Québec

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Information : 450 224-2675, poste 262 - Inscription : www.sadl.qc.ca

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

Suite à la situation actuelle avec la COVID-19, nous avons décidé de retarder les inscriptions au 6 mai. Également, prendre note que les inscriptions se feront en ligne ou par téléphone seulement. Aucune inscription en personne ne sera prise.

FOIRE DU CADEAU 21-22 NOVEMBRE

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le dépôt des candidatures pour notre 13^e édition de la foire du cadeau débutera à compter du 1^{er} mai. Pour obtenir l'information nécessaire pour effectuer le dépôt de votre candidature, merci de nous envoyer un courriel à loisirs@sadl.qc.ca.